

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque CHEVROLET	Type 13639	Fiche d'homologation n° CH <u>0332 02</u>
MOYENS D'IDENTIFICATION "CHEVELLE" s. partie frontale à gauche + s. plaquette - "Malibu" de chaque côté sur les ailes + à l'arrière à droite du vhc. "307" de chaque côté sur les ailes avant "13639" devant no de châssis - "CH 0332 02" s. plaqu. constr. à dr. s. face int. de l'aile "DA" - "DB" ou "DE" = Signe d'identification du moteur (**) Numéro du châssis frappé à gauche derrière le pare-brise + s. plaquette constructeur Signe d'identification du moteur frappé à l'avant à droite s. bloc-moteur + s. plaquette Constructeur CHEVROLET Motor Div. of GMC, DETROIT (USA) - Imp. : GM SUISSE S.A., BIENNE			
CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement S.r.arrières Direction <u>à gauche ou à dr.</u> Assistance <u>hydraulique</u> Frein de service <u>Hydraul., 2 circuits, av. assist. p. dépression</u> Frein auxiliaire <u>Méc. exp. int. pédale/AV-Disques AR=A exp. int.</u> Frein stationn. <u>à câble, s.r. AR</u> Frein pr. rem. <u>-</u> Transmission <u>automatique (*)</u> Nombre vit. <u>2 (*)</u> Blocage differ. <u>autom.</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u>174</u> km/h		MOTEUR Genre <u>V-8</u> Temps <u>4</u> Marque <u>CHEVROLET</u> Carbur. <u>Ess.</u> Type <u>DA - DB - DE (**)</u> Position <u>à l'avant</u> Nombre cyl. <u>8</u> Alésage <u>98,43</u> Course <u>82,55</u> Cylindr. <u>5'025</u> cm ³ CV-Impot <u>25,59</u> CV-puiss. <u>203 (SAE)</u> à <u>4600</u> t/m Refroidissement <u>Eau</u> Bruit <u>81</u> dB (B) à <u>4600</u> t/m Amortissement bruit <u>1 pot échapem^t</u> (\$) <u>540x245x130</u> mm	
CARROSSERIE Forme <u>Limousine</u> Nombre portes <u>4</u> Toit ouvert _____ Nombre de places : Total <u>6</u> ; AV <u>3</u> ; milieu _____ ; AR <u>3</u> ; Places debout _____			
DIMENSIONS Voie AV <u>1536</u> AR <u>1510</u> Diam. braquage G <u>12,4</u> DR <u>12,55</u> Empattement <u>2'946</u> (/ / / /) Dimensions ext. Dimensions int. Longueur <u>5'100</u> Largeur <u>1'945</u> Hauteur <u>1'425</u> Porte à faux AV <u>955</u> AR <u>1'199</u> lat. _____		POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL A vide <u>890</u> _____ <u>740</u> <u>1'630</u> Charge utile <u>170</u> _____ <u>250</u> <u>420</u> Poids total <u>1060</u> _____ <u>990</u> <u>2'050</u> Garantie fabr. <u>1110</u> _____ <u>1'315</u> <u>2'268</u> Dimens. pneus <u>P 70-14 4 PR</u> ou <u>7.75-14 4 PR</u> Charge p. essieu <u>1160</u> _____ <u>1160</u> _____ de l'ensemble Poids maxd remorquable _____ kg	

EQUIPEMENT (§)Equipement électrique 12 V

Feux de route 4/Sealed Beam T3 Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/Seal, Beam Feux de position 2/sép.2/lat. §)
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/électrique (2 tons) Niv. sonore 100 (dB/B)
 Essuie-glace 2/électr. (2 vitesses) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/combin. 14 SAE Catadioptr. 2/séparés (§)
 Feux stop 2/combinés Feux de recul 2/séparés
 Eclair. plaque contr. 1/centre Plaque forme haute ~~rectang.~~
 Rétroviseur 1/int. + 1/ext. Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ av. lampe-témoin
 AV blanc latér. - AR rouge
 Avert. clign. (§) Lampes de travail -
 Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CHEVROLET CHEVELLE Malibu
 Chassis n° /307 - 13639
 Homologation n° CH 0332 02
 Forme de la carr. Limousine
 Couleur - (selon véhicule)
 Places ass. : Total 6 (3 avant)
 Poids à vide 1'630 Carburant Ess.
 CV 25,59
 Charge utile - Cylindrée 5'025 cm³
 Poids total 2'268 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

- *) Sur demande, mécanique toute synchronisée, 3 ou 4 vitesses
- **) Identification du moteur : DA = Synchronash, 3 vitesses - DB = Synchronesh, 4 vit.
 DE = Automate 2 vit., verrouillage mécanique s.pos. "P".

§) Modifié par l'importateur :

Catadioptr. : D'origine trop petits ; 2 catadioptr. complémentaires conformes aux prescriptions sont montés.
 Feux de pos. & latér. : Verres d'origine de couleur orange sont remplacés par des verres blancs.
 Avert. clign. : Mis hors-service
 Orifice tuyau échappem^t : D'origine dirigé vers le sol ; est rallongé et recourbé d'env. 30° vers le haut.

Lieu et date de l'expertise

La commission d'expertise

BIENNE, le 7.11.1967